

Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles

Délivré par la Ministère du Travail, titre reconnu au niveau 3 (CAP/BEP)

RNCP37715 selon Arrêté du 4 Juillet 2023 - JO du Arrêté du 9 juillet 2023

OBECTIFS ET CONTENUS

L'assistant(e) de vie aux familles intervient ponctuellement ou régulièrement pour faciliter la vie quotidienne de personnes dites « fragilisées » comme les personnes âgées, malades ou handicapées, de familles avec de jeunes enfants ou tout simplement de toute personne qui les sollicite. Cela se traduit par des services tels que l'assistance pour l'hygiène corporelle, l'alimentation, les déplacements, le bien-vivre dans la société, la prise en charge de leurs jeunes enfants, l'entretien de leur cadre de vie.

La formation comporte les certificats de compétences professionnelles suivants :

- CCP 1 : Entretenir le logement et le linge d'un particulier
- CCP 2 : Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets
- CCP 3 : Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

Durées :

595 h en centre et 245h en stage en structure d'accueil
Horaires : 9h00-12h30/13h30-17h00, incluant le SST (Sauveteur Secouriste du Travail)

Des parcours individualisés sont mis en place en fonction du niveau des candidats, évalués par positionnement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET CERTIFICATION

Évaluation des acquis : en cours de formation (ECF)

Évaluation des périodes de formation en situation de travail en entreprise

Modalités d'évaluation de la satisfaction par entretien et bilans de groupe

La certification

- Une épreuve de mise en situation professionnelle face à un jury de professionnels
- Un dossier et un entretien oral avec le jury

Chaque Certificat de compétences professionnelles CCP peut être validé indépendamment, le titre sera délivré par l'obtention des 3 CCP. Remise d'attestation de compétences à l'issu de la formation.

MODALITES ET MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

A travers des méthodes actives et avec l'accès à un plateau technique complet et actualisé, les stagiaires sont amenés à mettre en œuvre l'acquisition des compétences théoriques par des mises en situation professionnelles réalistes.

Du 24 novembre 2025 au 29 mai 2026

Lieu de la formation - Digne-les-Bains

LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

9 Chemin des Alpilles 04000 DIGNE LES BAINS
04 92 30 91 12

COMMENT INTÉGRER LA FORMATION ?

Prérequis :

- Niveau suffisant en langue française à l'oral et à l'écrit.
- Expérience professionnelle recommandée dans le secteur de l'aide aux personnes.
- Pièce d'identité à jour et valide sur la durée de la formation.
- **L'obtention du permis est indispensable pour travailler à la suite de la formation.**

Public :

Tout public : jeunes, adultes, salariés ou non-salariés

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

- Locaux et plateaux techniques accessibles (l'entrée, l'accueil, les sanitaires, le parking ...)
- Adaptations possibles des modalités de formation en fonction de la situation du bénéficiaire
- Attention, restrictions médicales liées à l'emploi, l'ADVF doit très souvent exercer un travail plutôt physique. Contactez-nous pour en savoir plus

Nombre de places : 16 dont 9 financées

Délai d'accès à la formation : moins d'un mois

Durée de la formation: 7 mois

Financement de la formation :

- Formation financée par le Conseil Régional PACA et le FSE
 - Compte Personnel de Formation CPF
 - Contrat de professionnalisation ou Pro-A (ancienne période de professionnalisation)
 - Projet de Transition Professionnelle
 - Individuel Payant : 8925€ (pour les candidats hors prise en charge Région)
- Merci de nous consulter pour informations détaillées

Pour tous **renseignements**, contactez :

07 83 10 28 91 - 04 92 30 91 00

fol04formation@laligue-alpesdusud.org

of04@laligue-alpesdusud.org

Horaires d'ouvertures au public :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Titre Professionnel Assistant de Vie aux Familles

Formacode : 44028, 42056, 44030
Fiches ROME : K1304, K1303, K1305, K1302

2025

Taux de réussite : 100%

pour 7 stagiaires

Taux d'insertion :

pour 7 stagiaires

57% dont 29 % des stagiaires insérés dans la branche

Taux de satisfaction : 96%

EXPERTISE DES INTERVENANTS

- Formateurs diplômés de niveau II minimum (licence, licence pro, master) avec une expérience minimum de 3 ans dans la formation continue et/ou dans le domaine professionnel enseigné
- Intervenants professionnels : expérience minimum de 3 ans dans le domaine professionnel d'intervention

PÉRIODES DE FORMATION EN ENTREPRISE

Les différentes périodes en entreprise doivent permettre de mobiliser des savoirs, d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être.

3 stages sont prévus sur chaque session : dans un EHPAD, dans une structure d'aide à domicile et dans établissement d'accueil de la petite enfance.

Le stagiaire se doit de respecter en entreprise le règlement intérieur de celle-ci afin de maintenir le bon fonctionnement des services.

Son passage dans les entreprises d'accueil a une fonction pédagogique. Le stage a un but de formation. Le stagiaire n'occupe pas un poste productif à l'image des salariés d'entreprise.

MÉTIERS, ENTREPRISES ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le titulaire du diplôme aura, notamment, les débouchés suivant : Assistance auprès d'adultes / Assistance auprès d'enfants / Intervention sociale et familiale / Auxiliaire de vie

Les activités s'exercent dans le cadre d'organismes relevant du secteur public (collectivités territoriales et établissements publics) ou du secteur privé (associations, et structures marchandes...).

Poursuite d'études possible : DEAES ; DEAP, etc.
Passerelles : DE Aide-Soignant, CAP Petite enfance

QUELLES ENTREPRISES ?

Les activités s'exercent au sein de structures publiques (collectivités territoriales, établissements publics) ou privées (associations, structures marchandes).

Les collectivités territoriales représentent une part importante des employeurs, proposant souvent des postes à temps complet.

Pour en savoir plus participez aux informations collectives à la Ligue de l'Enseignement de Digne-les-Bains :

- 08/07/2025 à 10h00 • 15/09/2025 à 15h00
- 28/07/2025 à 10h00 • 20/10/2025 à 10h00
- 25/08/2025 à 10h00 • 03/11/2025 à 10h00

Programme ADVF

Module 1 – Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- 1-4. Introduction à l'accompagnement professionnel
- 5-8.Sécurité et gestion des risques dans l'accompagnement
- 9-12.Maintenir un lien social et soutenir les projets de la personne
- 13-16.Aide à la toilette, à l'habillage et aux déplacements
- 17-20.Courses, préparation et prise des repas
- 21-24.Adaptation aux personnes en situation de handicap
- 25-28.Compétences transversales et évaluation de l'activité

Module 2 – Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile.

- 1.Communication et relation avec l'enfant
- 2.Hygiène et sécurité de l'enfant
- 3.Accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages et activités
- 4.Tехniques professionnelles lors des lever, couchers, toilettes et repas
- 5.Compétences transversales et organisation des interventions
- 6.Évaluation des actions et perfectionnement professionnel

Module 3 – Entretien du logement et du linge

- 1.Introduction à l'activité d'entretien du logement et du linge
- 2.Connaissances en matière d'hygiène et de prévention des risques
- 3.Communication et relation professionnelle
- 4.Organisation des tâches d'entretien du logement
- 5.Entretien des meubles, équipements et vitres
- 6.Tri, lavage et séchage du linge
- 7.Repassage du linge
- 8.Travaux de couture simples
- 9.Utilisation des matériels et équipements disponibles
- 10.Gestion des situations spécifiques lors de l'intervention
- 11.Tехники d'entretien du logement dans une perspective de développement durable
- 12.Hygiène professionnelle dans un environnement hospitalier
- 13.Gestion des déchets biomédicaux et respect de l'environnement
- 14.Communication et collaboration dans un environnement hospitalier

Module 4 – Utilisation des technologies numériques dans l'accompagnement

- 1.Introduction aux technologies numériques dans l'accompagnement
- 2.Utilisation des applications mobiles pour faciliter la communication
- 3.Les outils numériques pour la gestion de l'organisation et de la planification
- 4.Les technologies d'assistance pour la sécurité et le bien-être
- 5.Les ressources numériques pour l'apprentissage et l'épanouissement
- 6.Éthique et responsabilité dans l'utilisation des technologies numériques